

# Comité Ingénierie

## Bilan 2015, Perspectives 2016



# › Sommaire

## 1. Objectifs du Comité Ingénierie

## 2. Bilan des travaux 2015

## 3. Programme de travail 2016



# › Objectifs du comité

- Etre un lieu de dialogue entre toutes les parties prenantes des projets d'aménagement d'infrastructures de mobilité.
- Améliorer la qualité et l'adéquation des prestations d'ingénierie en travaillant notamment sur la commande, le choix des prestataires, la bonne définition des prestations ...
- Produire des documents-guides de référence pour les maîtres d'ouvrage, en particulier ceux ne disposant pas ou peu de services techniques.

# › Membres du comité

- **Président du comité** : Benoît Baudry (Syntec Ingénierie)
- **Collège des donneurs d'ordre** : Didier Martin (ADSTD), Eric Vantal (ADSTD) Florence Masson (AMF), Jean-Pierre Schang (AITF), Erwan Le Bris (MEDDE/DIR Nord)
- **Collège des entreprises et fournisseurs** : Jean-Baptiste de Prémare (USIRF), Valérie Baillat (FNTP)
- **Collège de l'ingénierie publique et privée** : Georges Tempez (Cerema), Marc Girardin (Ordre des Géomètres Experts), Alain-Henry Bellec (CINOV), Laetitia Dias (CINOV), Jean Marc Levy (CINOV), Christophe Longepierre (Syntec Ingénierie), Paul Galonnier (Syntec Ingénierie), Bruno Levilly (Cerema)
- **Collèges des organismes de recherche et formation publique** : Patrick Gaudry (CNFPT), Stéphane Heinrich (CNFPT)

# › Bilan des travaux 2015

- Point sur l'avancement de la loi sur la réorganisation territoriale à chaque réunion du comité
- Organisation de rencontres entre les membres du comité, en liaison avec l'AMF, et des maires de communes moyennes et petites i.e. « nos clients » : Vosges en 2015
- Poursuite des formations CNFPT/IDRRIM : « Projets d'infrastructure : pourquoi et comment s'assurer d'une maîtrise d'œuvre de qualité ? » : 4 journées en 2013, 6 en 2014 et 3 en 2015. 4 journées programmées en 2016
- Groupe de travail sur l'AMO : pilote Jean Pierre Schang : « L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage – Comment réussir vos projets d'infrastructures ? »
- Groupe de travail sur la définition de recommandations pour l'utilisation des variantes : pilote Benoit Baudry

# » Bilan des travaux 2015 : Groupe « AMO »

## « L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage – Comment réussir vos projets d'infrastructures ? »

- L'objectif du guide est de présenter les missions d'AMO les plus courantes et les plus utiles aux maîtres d'ouvrage, afin de définir et de réaliser des projets optimisés.

### Sommaire :

1. Pour qui et pourquoi une assistance ?
  - Portant sur la diversité des projets, des contextes, des responsabilités des MOA, des missions et des facteurs de réussite.
2. Missions d'AMO
  - Contenu des missions en MOE classique ou conception réalisation
3. Eléments juridiques
  - Rôles et responsabilités, conditions juridiques de l'AMO

Le guide AMO est édité et diffusé depuis novembre 2015 sous entête IDRRIM /AMF

# » Bilan des travaux 2015 : Groupe « Variantes »

« Variantes d'entreprises : quel intérêt pour les MOA ? Comment les mettre en œuvre ? »

## Sommaire envisagé :

1. Pourquoi ouvrir les appels d'offres aux variantes ?
2. Contexte juridique (rappel de la législation)
3. Proposition de classification des types de variantes selon le type de spécifications à insérer dans les cahiers des charges
  - Type A : Variante sur la dimension technique ou méthodologique mais sans changer le produit final,
  - Type B : Variante qui modifie le produit final tout en respectant le programme,
  - Type C : Variante avec innovation.
4. Recommandations pour l'utilisation de variantes (lever les freins et maîtriser les risques)
  - La préparation, le rôle du MOE, le RC, les critères de jugement, l'analyse, la mise au point du marché, son exécution et au-delà...
  - En identifiant les éventuelles spécificités selon les types de variantes

# > Programme de travail 2016 et perspectives 2017

2 groupes de travail seront mis en place pour l'année 2016 :

- Coût global d'un projet (infrastructure neuve ou gros entretien), Comment préciser la notion de coût global avec en sujet connexe les contrats globaux (dits de performance par exemple).
  - Pilote : **Jean-Baptiste de Prémare (USIRF)**.
- Comment mettre en pratique dans les marchés publics une bonne application des clauses sociales ?
  - Pilote : **Didier Martin (ADSTD)**.

Présentation de l'avancement de l'application de la réforme des territoires et son impact sur l'ingénierie.

# > Perspectives pour 2017

- Réactualisation des documents produits par le Comité depuis 2012 : il est décidé d'attendre la publication définitive du nouveau Code des Marchés Publics et des décrets d'application afin de disposer d'un contexte législatif plus stable.
- Contrat type de maîtrise d'œuvre
- Pertinence du niveau de prix de l'ingénierie

